

# MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

## COMPTE RENDU du mardi 22 avril 2014

Le mardi vingt deux avril deux mille quatorze, à 20h, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUEUGNOT, Maire.



**Présidence :** Sébastien GUEUGNOT, Maire

**Présents :** Evelyne Roux, René LIATARD, Renée Chaboud ; adjoints  
Yves Clazon, Fabien Gallice, Frédéric Guignier, Gilbert Longo, Bernard Pellissier, Geneviève Mathieu Stinkwich, Maurice Vuitteney

**Absents excusés et représentés :**

**Absents excusés et non représentés :**

**Secrétaire de séance :** Renée Chaboud

Approbation du compte rendu du 28 mars 2014 : aucune observation n'est formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### ▪ Travaux cure et prix du loyer :

Suite à une rencontre avec un professionnel de l'immobilier, nous avons appris que le montant du loyer pour ce type de maison serait de 750 € maximum. Il est souhaitable de louer le garage à part.

Le conseil fixe le montant du loyer de la maison à 680 € et celui du garage à 20 €.

Après une visite de ce bâtiment par la commission travaux, il est apparu qu'il était souhaitable de changer les deux fenêtres du couloir de l'étage (ce sont les dernières fenêtres en simple vitrage), ainsi que la porte qui relie le rez-de-chaussée de la maison avec l'escalier menant à la cave. Le devis s'élève pour l'ensemble des travaux à 1780,80 €TTC (pour les deux fenêtres et une porte isolante). Le conseil décide de faire effectuer ces travaux après avoir demandé le surcoût occasionné par la pose de fenêtres avec oscillo-battants. Il approuve aussi la pose de laine de verre dans le grenier (24 cm).

Le contrôle énergétique a été effectué et il s'est avéré que pour un meilleur fonctionnement de la VMC, une ouverture devra être faite sur une fenêtre des pièces en bas, cachée par une petite grille.

### ▪ Présentation du budget 2014

Des explications sont données aux nouveaux conseillers sur le budget 2014.

A la demande de Monsieur Vidoux, percepteur, une décision modificative en dépense d'investissement est prise pour équilibrer le budget, au chapitre 20 pour un montant de 3238.68 € en dépenses imprévues.

▪ **Subvention aux associations pour 2014**

Le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes

| NOM                                  | 2014                                                            | observations                     |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| ACCA CHASSEURS                       | 30 €                                                            |                                  |
| ADMR                                 | 600 €                                                           |                                  |
| AFSEP SCLEROSE EN PLAQUES            | 40 €                                                            |                                  |
| AMICALE DES DONNEURS DE SANG PONT    | 140 €                                                           |                                  |
| AMICALE SAPEURS POMPIERS             | 100 €                                                           |                                  |
| APPEL COLLEGE JEANNE D'ARC           | En cours                                                        | 5 € par enfants                  |
| ASSOC VIVRE ENCORE St Geoire Hôpital | 30 €                                                            |                                  |
| ASSOCIATION ARC EN CIEL              | 60 €                                                            |                                  |
| CENTRE DE SOINS INFIRMIERS           | 230 €                                                           |                                  |
| CENTRE LEON BERARD CANCER            | 50 €                                                            |                                  |
| CLUB ASTRONOMIE                      | 100 €                                                           |                                  |
| CROIX ROUGE                          | 150 €                                                           |                                  |
| FOOTBALL ST GEOIRE                   | En cours                                                        | 5 € par enfants                  |
| FORMATION CHIEN GUIDE LES QUATRE A   | 50 €                                                            |                                  |
| FOYER SOCIO EDUCATIF LE GUILLON      | 60 €                                                            | 12 enfants et 5 €<br>par enfants |
| GRAIN D'AILE                         | 50 €                                                            |                                  |
| LES RESTOS DU CŒUR                   | 100 €                                                           |                                  |
| LIGUE CONTRE LE CANCER               | 150 €                                                           |                                  |
| LOCOMOTIVE                           | 60 €                                                            |                                  |
| LYCEE PRIVE GUIERS VAL D'AINAN       | 10 €                                                            | 2 élèves et 5 €<br>par élèves    |
| MFR CHATTE                           | 50 €                                                            | 1 personne et 50<br>€ par élève  |
| MFR LE CHALET                        | 50 €                                                            | 1 personne et 50<br>€ par élève  |
| SECOURS POPULAIRE Français           | 100 €                                                           |                                  |
| SOCIETE D'AGRICULTURE PONT           | 50,00 €                                                         |                                  |
| SOU DES ECOLES                       | 240 €                                                           | 48 enfants et 5 €<br>par enfant  |
| SOUVENIR Français                    | 60 €                                                            |                                  |
| TOTAL                                | 2560 € mais<br>à recalculer<br>quand le<br>dossier sera<br>clôt |                                  |

▪ **Commémoration du 8 mai**

La commémoration du 8 mai aura lieu à 11 heures avec cette année la participation des enfants de l'école des trois villages. Le vin d'honneur sera offert par l'UMAC et se fera suivant le temps à la salle des fêtes, dans la cour de la mairie ou sous le préau.

On demandera à un enfant de lire le discours.

### ▪ Fêtes des mères

Depuis plusieurs années la commune de Saint Albin propose de célébrer la fête des mères. Cette année la date de cette fête est le 25 mai, nous organiserons cette manifestation le 24 Mai à 18 Heures à la salle des fêtes .Une invitation sera envoyée par courrier aux nouvelles mamans.

### ▪ Élections européennes

Elles ont lieu le 25 mai. Le conseil désigne les assesseurs, le président et vice-président de séance.

Présidente : Evelyne Roux

Vice-président : René Liatard

Assesseurs : Frédéric Guignier, Aurice Vuitteney, Gilbert Longo, Fabien Gallice, Bernard Pellissier, Geneviève Mathieu Stinkwich, Yves Clauzon, Sébastien Gueugnot, Renée Chaboud

Secrétaire : Renée Chaboud

### ▪ Tour des commissions

#### Logitnuît :

Le vendredi 11 avril 2014 une réunion extraordinaire a eu lieu. Cette association a été dissoute suite à la baisse du nombre de visiteurs due à l'ouverture de différents centres supplémentaires (sur Chambéry, Grenoble et Bourgoin). Les usagés n'étaient plus envoyés sur Domessin par le 115 Isère. La fermeture a eu lieu le 18 avril 2014. Le bâtiment sera remis au CCAS de Domessin seule commune les ayant acceptés sur son territoire à l'ouverture. Les fonds qui restent iront à la Croix Rouge de Pont Savoie, à l'association Saint Vincent de Paul et aussi à Emaus de St André le Gaz

#### Communauté de commune :

Le 15 avril a eu lieu l'élection du président de la communauté de commune et des vice-présidents.

- 1 Président de la communauté de communes Mr Coquet Raymond
- 2 1er vice président : **M. Roger Marcel** en charge de l'économie, l'aménagement, l'agriculture et la voirie
- 3 2eme vice président : **Mme Martin Joëlle** en charge de la petite enfance et des rythmes scolaires
- 4 3eme vice président : **M. Philippe Eric** en charge de l'enfance et jeunesse, de la prévention de la délinquance
- 5 4eme vice président : **Mme Chabert Monique** en charge de la culture, des sports, du tourisme et de la promotion et du développement des PDIPR
- 6 5eme vice président : **M. Berti Dominique** en charge des finances, de l'habitat, de la gestion du personnel et de la vie sociale

#### Délégués commission impôts

La direction des finances publiques nous demande les noms de 24 personnes (12 titulaires et 12 suppléants).

12 personnes seront choisies parmi les 24 nommés pour faire parti de la commission des impôts.

Arrêté préfectoral sur le brûlage des déchets verts

Des habitants du village nous ont envoyé de nombreux SMS ou lettres pour signaler des feux.

Ils menacent de porter plainte car les membres de leur famille ont des problèmes de santé.

Un courrier recommandé avec avis de réception sera donc envoyé aux contrevenants après la visite du Maire ou de ses adjoints. Nous pourrions être amenés à dresser procès verbal et (ou) donner une amende de 450 €

Courrier reçu du club astronomie

Demande de local pour stocker leur matériel d'observation. Nous n'avons malheureusement pas de local sécurisé à proposer

Accessibilité handicapé église et salle des fêtes

Nous avons contacté différentes entreprises pour la réalisation de devis.

Société Thermo : **6 763.20 €**.

Sté Fontaine : **8 580,00 € TTC**

Société Marizi : **5075,40 €**.

Nous prendrons une décision au prochain conseil

Visite salle des fêtes ainsi que des bâtiments communaux

Une visite des bâtiments communaux est organisée lundi 28 avril à partir de 18h pour les nouveaux membres du conseil.

Affaires en cours:

Un point est fait sur les affaires en cours pour les nouveaux membres du conseil.

Demande de prêt du stade ainsi que la petite salle des fêtes

Pour l'organisation d'un tournoi de foot, de jeunes éleveurs des Abrets demandent l'autorisation d'utiliser le stade ainsi que la petite pièce de la salle des fêtes pour le vendredi 6 juin 2014 à 20h .Le tarif de 170 € est demandé pour l'usage de la salle des fêtes et nous prêtons le stade.

Le bar du village demande l'autorisation d'utiliser le terrain de jeux de boules ainsi que le parking de la salle des fêtes pour organiser un concours de boules .La permission est accordée une fois pour l'année.

La séance est levée à vingt trois heures quinze



Signatures :